



PRIX YVES ROCARD 2010

Date limite d'envoi des lettres d'intention

Vendredi 16 avril 2010 :

à SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHYSIQUE
33, rue Croulebarbe - 75013 Paris

PROPOSANT

Organisme ou entreprise

Responsable de la proposition

Tél. : Fax : Courriel :

LAURÉAT(S) PROPOSÉ(S)

Nom :

Adresse:

Tél. : Fax : Courriel :

Nom :

Adresse :

Tél. : Fax : Courriel :

Nom :

Adresse :

Tél. : Fax : Courriel :

DESCRIPTION DE L'INNOVATION, CONCEPT, PRODUIT, ...

Titre:
.....
.....
.....

Pièces à joindre : " **Deux pages** décrivant l'innovation dans son contexte scientifique* et technique, les avantages de la technologie et les applications/marchés potentiels, les conditions de sa réalisation (les équipes, l'éventuelle intervention de tiers tels que le Ministère de la Recherche ou OSEO), l'état de son développement (pilote, pré-série, industrialisation) et les conditions de transfert au partenaire industriel. "Curriculum Vitae court du ou des candidats.

* avec les références des publications afférentes (10 maximum)

PRIX YVES ROCARD

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHYSIQUE

Ce prix, décerné par la Société Française de Physique récompense le chercheur, l'ingénieur, le technicien, l'équipe, l'entreprise (groupe industriel ou PME) ou le "couple" inventeur-entreprise à la base de l'innovation ou l'ayant développée ou adaptée. La discipline principale est la physique mais elle peut être articulée avec d'autres disciplines, particulièrement la biologie, la médecine ou les sciences et technologies de l'information. L'une des deux étapes du transfert, la recherche ou l'industrialisation, doit obligatoirement avoir eu lieu en France.

L'innovation devrait être récente (moins de cinq ans), avoir donné lieu à un engagement précis de l'entreprise : prototype, début de commercialisation ...

Les candidatures pourront être individuelles et/ou proposées ou soutenues par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les Universités, le CNRS, le CEA, l'ONERA, la Société Française de Physique ...

Le jury est composé d'un ou plusieurs représentants de l'Académie des Technologies, du CNRS, du CEA, de l'ONERA, d'OSEO, de l'Université, de la SFP ...

Le prix sera remis par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou son représentant. Le montant du prix est de 3 000 Euros.

Date limite pour le dépôt du dossier : vendredi 16 avril 2010

Contexte général

- Problématique et objectifs scientifiques poursuivis
- Etat de l'art (présentation et analyse critique)
- Positionnement par rapport à la concurrence nationale et internationale.

Critères d'évaluation et de sélection

- Intérêt scientifique et novateur
- Excellence du ou des partenaires et qualité du partenariat
- Maturité du projet (recherche de partenariat, aide à la R&D, transfert technologique, ...).
- Valorisation de l'innovation même à un stade précoce : évaluation du potentiel, prototype, transferts de technologies vers une entreprise, création de start-up.